

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Yannick Gauthier

<https://www.cadre21.org/membres/19a94218b4ddba6dcf0c0c74>

Date d'obtention : 2024-08-16 17:12:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est un protocole d'intervention efficace qui facilite la collaboration entre les partenaires (scolaire, police, famille) pour agir rapidement lors d'un évènement de sextage ou de production de matériel de pornographie juvénile. La méthode partage des rôles et des responsabilités claires pour chacun des intervenants. L'objectif de la méthode est clair et simple: assurer la sécurité et le bien-être des jeunes. Le rôle des intervenants scolaires est en cohérence avec la mission et le rôle de l'école. Je retiens qu'il ne faut pas voir le matériel produit. Je retiens que le matériel de la trousse nous permet de rencontrer, individuellement, les élèves victime, auteur et témoin à l'aide d'un questionnaire. Le questionnaire comprend les parties suivantes: amorce, nature, intention, étendue et type d'implication. Après avoir complété la grille, l'intervenant scolaire sera en mesure de mieux cibler l'intervention à faire en fonction des élèves.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va me permettre de faire le point avec nos intervenants dans l'école pour s'assurer que nous avons une compréhension partagée du contenu de la trousse afin de l'appliquer de façon uniforme. Les intervenants qui ont reçu la formation pourront alors suivre la démarche sexto lorsqu'une situation surviendra. Cette formation me permettra également de rappeler clairement quel est le rôle de l'école dans ces situations et l'importance de ne pas voir les photos ou le matériel produit. Cette formation m'amène également à me questionner quant aux mesures de prévention que nous mettons en place dans notre école quant à l'éducation que nous faisons pour l'utilisation des réseaux sociaux. C'est un point que nous discuterons avec nos intervenants.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il sera important d'être vigilant à se tenir à l'utilisation du questionnaire et de ne pas aller plus loin que le rôle de l'école. Aussi, je ferai attention à maintenir la confidentialité de cet évènement pour protéger les élèves impliqués dans cette situation et aussi agir de façon éthique et responsable.



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf